



5ème édition du concours "La Flamme de l'égalité"

publié le 17/06/2019 - mis à jour le 09/03/2020

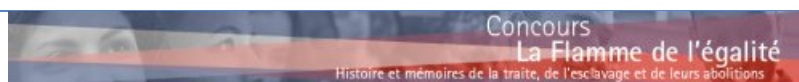
Concours 2019-2020

Descriptif :

Mieux faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Thématique : « Devenir libre ».
Inscription repoussée au 17 mars.
Parcours citoyen, EMC, mémoire.

Sommaire :

- Objectifs
- Thème
- Démarche et production
- Participation
- Calendrier



Lancement de la 5ème édition du concours national « **La Flamme de l'égalité** ».

Depuis 5 ans, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Outre-mer et le Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE), avec le soutien de la DILCRAH, organisent un concours scolaire national intitulé « La Flamme de l'égalité ». Ce dernier vise à faire connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains.

● Objectifs

Le projet réalisé doit permettre aux élèves de développer des connaissances, des compétences et une culture qui s'inscrivent dans les programmes scolaires et contribuer à la construction du **parcours citoyen** de l'élève. Il participe en cela à l'**éducation à la citoyenneté** et aux **valeurs républicaines** et contribue à la **construction d'une mémoire collective** autour de valeurs partagées afin de favoriser le sentiment d'une appartenance commune.

● Thème

Pour la cinquième édition du concours, le thème reste inchangé : « **Devenir libre** »

Les projets réalisés dans le cadre de cette thématique « Devenir libre » inciteront les élèves à entreprendre un travail d'histoire et de mémoire et à mener une réflexion sur les combats pour la liberté, l'égalité et la fraternité, de 1794 à nos jours. Les travaux pourront également sortir du contexte socio-historique français et interroger les liens entre abolition et citoyenneté dans d'autres régions du monde.

● Démarche et production

Autour d'un travail de mémoire et d'histoire, il est proposé aux élèves de travailler dans plusieurs disciplines et de **réaliser collectivement une production de forme libre** : essai, dossier, documentaire audiovisuel, production artistique (littéraire, graphique, plastique, théâtrale, cinématographique, chorégraphique, musicale, etc.). Quelle que soit la forme d'expression choisie, ce projet est transmis sous la forme d'un fichier numérique selon les modalités

techniques et le calendrier précisés dans le règlement ci-après.

 **Règlement de "la flamme de l'égalité"** (PDF de 501.4 ko)
2019-2020

● Participation

Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3, de cycle 4 et aux lycéens ; il comporte trois catégories de participation : élémentaire à partir de CM1, collège, lycée.

Le projet peut mobiliser un groupe d'élèves, une classe entière ou plusieurs classes. Plusieurs candidatures par établissement ou par classe sont possibles si la nature de chaque projet est différente.

● Calendrier

Les enseignant-e-s qui souhaitent participer avec leurs classes ont jusqu'au **17 mars 2020** pour présenter un projet sur la thématique de cette année, .

- Juin 2019 : Ouverture des inscriptions sur le site www.laflammedelegalite.org ;
- **Mardi 17 mars 2020** : Clôture des inscriptions et réception des travaux sur le site du concours ;
- Lundi 6 avril 2020 : Annonce des lauréats académiques sur le site du concours ;
- Vendredi 24 avril 2020 : Publication du palmarès national sur le site du concours ;
- Dimanche 10 mai 2020 : Cérémonie nationale de remise des prix.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.